



Référent.e de Parcours P.R.E

temps complet

Direction des ressources
humaines

T : 01 49 15 55 60

La Ville de Romainville est une commune de près de 30 000 habitant.e.s située à proximité de Paris. Elle est membre de l'Etablissement public territorial Est Ensemble Grand Paris.

La ville de Romainville et sa nouvelle équipe municipale, engagée dans un projet de transition écologique, de transformation sociale reposant sur un principe d'égalité territoriale et pour une démocratie locale revivifiée, recrute :

Un.e Référent.e de Parcours Programme de réussite Educative (P.R.E) à temps complet - Cadre d'emplois Assistant socio-éducatif/rédacteur territorial

Le.la référent.e de parcours P.R.E opère sous la responsabilité de la coordinatrice des dispositifs de réussite éducative au sein d'une équipe de réussite éducative composée d'un coordinateur et de deux autres référents de parcours mais également de nombreux partenaires externes.

Le P..R..E vise les enfants âgés de 2 à 18 ans, habitant les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville et présentant des signes de fragilité.

Il.elle se fonde sur un accompagnement individualisé des enfants, en mettant en place des parcours de réussite éducative, composés de plusieurs actions individualisées, et d'un accompagnement régulier, renforcé et de proximité réalisé par un référent de parcours.

Mission 1 : Elaborer et accompagner les parcours individualisés

- Établir avec les acteurs un diagnostic partagé de la situation individuelle de chaque enfant ou adolescent au sein de sa famille.
- Participer aux équipes Pluridisciplinaires de Soutien et constituer les dossiers des enfants et des jeunes entrant dans le P.R.E
- Proposer dans le cadre des EPS des actions spécifiques répondant aux problématiques identifiées
- Contribuer et accompagner à l'élaboration des parcours individualisés de Réussite Educative répondant à ce diagnostic en s'assurant l'accord des parents
- Veiller à la cohérence du parcours tant entre les différentes actions qu'en accord avec la situation familiale
- Assurer avec les familles et les jeunes concernés une évaluation régulière des actions menées

- Favoriser le lien et la communication entre les structures et institutions qui interviennent pour un enfant et faciliter leurs relations avec les institutions éducatives, administratives et médico-sociales

Mission 2 : Assurer le développement d'actions collectives et du partenariat

- Participer à l'éventuel recrutement de bénévoles ou de vacataires sur les différents domaines d'intervention de la RE et faciliter leur intervention
- Participer à l'identification de nouveaux partenaires et être force de proposition concernant l'élaboration de nouveaux projets et de nouvelles actions dans le cadre du PRE
- Participer aux réunions interprofessionnelles et à des instances de concertation réunissant les intervenants éducatifs du territoire pour assurer la cohérence de leur action.
- Participer, par sa rencontre avec les acteurs locaux, à la visibilité du dispositif sur le territoire et à sa bonne articulation avec le droit commun

Mission 3 : Participer au processus d'évaluation du P.R.E

- Assurer la saisie des données et le suivi administratif des enfants et des jeunes de son portefeuille
- Participer à l'élaboration des statistiques sur demande du coordinateur, de la direction ou des partenaires
- Participer à l'évaluation du projet en produisant une évaluation des réponses mises en œuvres
- Participer aux bilans quantitatifs et qualitatifs du P.R.E en lien avec les demandes de subventions

Compétences, connaissances et qualités requises :

- Connaissance des dispositifs éducatifs, de l'animation socioculturelle, de la politique de la ville, des dispositifs de soutien à la parentalité
- Connaissance des acteurs institutionnels et associatifs
- Connaître les textes de loi encadrant la prise en charge des mineurs (loi du 5 mars 2007, loi 2002).
- Bonne connaissance des politiques sociales et des réseaux d'intervention sociale (Conseil départemental, Education Nationale...).
- Connaissance des méthodes de conduite de projets, des différents dispositifs de réussite éducative (PRE, CEL, REAAP, CLAS, ...),
- Capacité d'écoute et de médiation
- Capacité à respecter des règles de confidentialité
- Capacité à travailler en équipe et en réseau
- Capacité à l'animation d'acteurs locaux
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie
- Capacité de synthèse et d'analyse
- Capacités rédactionnelles

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire

Date limite de réception des candidatures : 12/02/2021

Date de Jury : 18/02/2020

Horaires : 37h30 par semaine (15 ARTT)

Poste à pourvoir rapidement

Pour répondre à cette offre, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire

par mail à :

votre.candidature@ville-romainville.fr

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Direction des Ressources Humaines au 01.49.15.55.60.